



Centre Régional AGRHYMET



## 4<sup>ème</sup> Forum des Prévisions saisonnières agro-hydro-climatiques en Afrique soudano-sahélienne

***Une saison avec des cumuls pluviométriques globalement excédentaires, un démarrage précoce à normal et des niveaux d'eaux équivalents ou supérieurs à la moyenne dans la majeure partie des bassins fluviaux, est attendue en 2017***

Le 4<sup>ème</sup> Forum des prévisions saisonnières agro-hydro-climatiques pour la zone soudano-sahélienne (PRESASS) s'est tenu du 15 au 19 mai 2017, à Accra au Ghana.

Ce forum a été organisé par le Centre Régional AGRHYMET (CILSS), le Centre Africain pour les Applications de la Météorologie au Développement (ACMAD), les Agences Nationales de la Météorologie et de l'Hydrologie du Ghana, en collaboration avec les experts des pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre en charge du suivi et de l'élaboration des informations agro-hydro-climatiques, les représentants des Organismes des Bassins fluviaux de la sous-région. Le forum a également enregistré la participation de la communauté de réduction des risques de catastrophes et des agences d'aide humanitaire.

### I. Synthèses des prévisions

A l'issue du forum, les tendances probables ci-après sont attendues, pour les paramètres clés de la saison des pluies:

- Des cumuls pluviométriques excédentaires sont attendus dans les zones couvrant le Nord Ghana, le Nord Togo, le Nord Bénin, la moitié Est du Burkina Faso, l'Ouest Nigéria, l'Ouest Niger, le Centre Mali, le Sud Mauritanie, la Gambie, le Nord Sénégal, le Sud Tchad et l'Est Cameroun. Des dates de début de saison précoces sont attendues dans les mêmes zones, élargies à toute la bande agricole du Niger, au Nord Nigeria et au Centre Tchad. Les pays de la partie Ouest de la bande sahélo-soudanienne devraient s'attendre à une fin de saison précoce à normale ; alors que partout ailleurs, des dates de fin de saison tardives à normales sont plus probables. Il est en outre attendu que des séquences sèches longues à normales soient observées pendant la phase d'installation des cultures dans toute la zone sahélo-soudanienne de l'Afrique de l'Ouest. La majeure partie du Burkina Faso, l'extrême Sud Mali et les parties Nord de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du Togo et du Benin devrait aussi connaître des séquences sèches longues dans la deuxième moitié de la saison des pluies.
- Des écoulements moyens ou supérieurs à la moyenne des trente dernières années sont attendus sur les bassins fluviaux de la région ouest-africaine, en dehors du bassin du fleuve Mono (Togo et Bénin) et de la partie inférieure du fleuve Volta (dans sa partie Ghanéenne principalement). Ainsi, les parties supérieures, moyennes et inférieures du bassin du Sénégal, la partie moyenne du bassin du fleuve Niger, le haut et moyen bassin de

l'Ouémé (Bénin), et le haut bassin de la Volta devront connaître des écoulements supérieurs à la moyenne. Dans le bassin du Lac Tchad, la partie sud du sous bassin de l'affluent Logone, la partie aval du système Chari-Logone ainsi que le sous bassin de la Komadougou-Yobé devraient également connaître des écoulements au-dessus de la moyenne. Quant au bassin inférieur du fleuve Niger et le sous bassin de la Bénoué (Cameroun et Nigeria), les bassins moyen et inférieur de la Volta, les bassins côtiers de la Comoé, la Sassandra, le Bandama ainsi que le fleuve Gambie, des écoulements moyens sont attendus.

## II. Recommandations pour la réduction des principaux risques

### Au regard du risque de sécheresse

- Les déficits hydriques qui seraient liés aux dates de fin de saison précoces attendues dans l'Ouest de la bande Sahélo-soudanienne et aux séquences sèches plus longues en début de saison (sur presque toute la bande) et vers la fin de la saison (sur le Centre de la bande), pourraient affecter l'installation, la croissance et les rendements des cultures, de même que la mise en place des pâturages dans les zones concernées.
- Les séquences sèches attendues vers la fin de la saison et l'arrêt précoce des pluies pourraient aussi être favorables au développement de certains ravageurs des cultures, comme la chenille mineuse d'épis du mil.
- Les écoulements déficitaires à moyens attendus sur le bassin du Mono et la partie inférieure du bassin de la Volta (Ghana, Togo et Bénin) pourraient entraîner des baisses dans la disponibilité de la ressource en eau pour les utilisateurs locaux (gestionnaires de barrages, irrigation, etc.),

Face à cette situation, il est recommandé de :

- Prendre les dispositions pour résorber les déficits de production potentiels dans les zones pouvant connaître des séquences sèches, une installation tardive et/ou à fin précoce de la saison des pluies, à travers la promotion du maraichage, de l'agroforestrie, d'activités génératrices de revenus, un bon suivi des marchés et des prix et la mise en place de stocks locaux de sécurité,
- privilégier les espèces et variétés résistantes au déficit hydrique,
- privilégier les techniques culturales favorisant l'économie de l'eau du sol,
- éviter les apports supplémentaires d'engrais, notamment azote, pendant la période d'installation des cultures et celles à risques de sécheresse,
- planifier et prendre les dispositions pour le recourt à des irrigations d'appoint,
- assurer une bonne gestion et un usage efficient des ressources en eau;
- interagir avec les techniciens de la météorologie nationale et des services d'agriculture et d'hydrologie pour des informations agro-hydro-météorologiques et des conseils sur les variétés et techniques à utiliser.
- mettre en place des stocks d'aliments bétail dans les zones à risque,
- faciliter aux animaux l'accès aux points d'eau les plus proches, afin de les mettre à l'abri des effets du manque d'eau et d'éviter les conflits entre agriculteurs et éleveurs,

## Au regard du risque d'inondation

- Considérant les cumuls des pluies excédentaires attendus dans la bande soudano-sahélienne, associés à des fortes probabilités d'occurrence d'évènements pluvieux intenses et à des écoulements excédentaires pour la majeure partie des bassins fluviaux, des niveaux élevés de risque d'inondation sont à considérer pour les parties supérieure, moyenne et inférieure du bassin du Sénégal, la partie moyenne du bassin du fleuve Niger, le haut et moyen bassin de l'Ouémé, le sous bassin du Logone, la partie aval du système Chari-Logone et le sous bassin de la Komadougou-Yobé.
- Un suivi rapproché des seuils d'alerte est recommandé pour renforcer la gestion anticipative des inondations dans les zones à fort risque identifiées. Des seuils d'alerte existent pour la majeure partie de ces zones, mais ils méritent d'être actualisés.

Le risque d'inondation étant associé à la fois au débordement des cours d'eau et aux pluies intenses, il est vivement recommandé :

- de veiller à éviter aux animaux les risques de noyade
- de prévenir les épizooties à germes préférant de bonnes conditions humides.
- qu'une collaboration forte soit entretenue entre les services hydrologiques et météorologiques pour la mise en place des systèmes intégrés de suivi et d'alerte précoce du risque d'inondation ;
- de poursuivre et de renforcer les échanges entre les agences en charge du suivi des inondations et celles de la réduction des risques des catastrophes ainsi que des agences d'aide humanitaire.

## Au regard du risque de maladies

- Dans les zones où une saison plus humide est attendue, il y a des niveaux élevés de risque de cholera, de malaria, de dengue, de parasites (comme la bilharziose), des diarrhées et de fièvre de la vallée du Rift pour les animaux ;
- Il est fortement recommandé d'informer et renforcer les capacités des systèmes de santé nationaux à travers la protection civile ou les plateformes nationales sur la réduction de risques de catastrophes, des bulletins de suivi de maladies climato-sensibles, la sensibilisation des systèmes de protection sociale, de la population, des décideurs et l'encouragement de la collaboration entre les services de météorologie et de santé.
- Il est également recommandé de mettre en place, en particulier dans les zones potentiellement isolées durant la saison des pluies, des stocks de moustiquaires, d'antipaludéens, de chlore et d'autres produits de traitement de l'eau, de suivre la qualité de l'eau et d'assurer l'assainissement, le drainage et le curage des caniveaux.

### III. Recommandations pour la valorisation des opportunités

Pour les zones où il est plus probable d'observer des cumuls pluviométriques excédentaires à normaux, des dates de début de saison précoces et des séquences sèches plus courtes après le démarrage de la saison ainsi qu'une extension des plaines inondables, il est recommandé :

*Aux agriculteurs, éleveurs, autorités, Projets, ONG et OP :*

- d'investir d'avantage dans les semences des variétés améliorées, aussi bien pour les cultures vivrières que pour les cultures de rente,
- d'apporter des fertilisants (fumure organique et engrais minéral)
- de renforcer la vigilance contre les adventices et les ravageurs des cultures (criquets, chenilles mineuses et autres insectes nuisibles),
- de s'investir davantage dans l'exploitation des eaux disponibles à travers la promotion de l'irrigation et des cultures de décrue,
- d'investir plus dans l'aquaculture ;
- de prendre les dispositions pour mettre en place les intrants agricoles (semences améliorées, engrais et aliments bétails) en quantité suffisante dans les différentes zones,
- de prendre les dispositions pour doter les services d'agriculture et les producteurs en équipements et moyens pour la pratique de l'irrigation notamment autour des points d'eau utiles à cet effet,
- d'appuyer et de favoriser la communication de l'information climatique, notamment les prévisions saisonnières et climatiques, aux différents utilisateurs dont les producteurs agricoles en particuliers,
- de mettre en place ou de renforcer les dispositifs d'encadrement des producteurs, de veille et de réponse aux risques liés au climat,

*Les prévisions ci-dessus indiquées sont susceptibles d'évolution au cours de la saison des pluies. Par conséquent, il est fortement recommandé de suivre les mises à jour qui seront faites en Juin, Juillet et août 2017 par le Centre Régional AGRHYMET, l'ACMAD et les services météorologiques et hydrologiques nationaux.*

Acra le 19 Mai 2017

Le Forum